

LE CONCOURS DES PSYCHOMOTRICIENS ET DES ERGOThÉRAPEUTES

Rappel de quelques éléments concernant votre future profession :

PSYCHOMOTRICIENS : LES CARACTÉRISTIQUES DE LA PROFESSION

Le Code de la Santé Publique considère la profession de psychomotricien comme faisant partie des professions d'auxiliaires médicaux. Elle est donc validée par un diplôme d'état.

Les prises en charge réalisées par le psychomotricien relèvent de prescription médicale ou s'inscrivent dans un projet individualisé ou personnalisé, projet donné soit par des écoles soit par d'autres partenaires paramédicaux soit encore à l'initiative des parents.

Son rôle est d'aider les personnes qui se trouvent confrontées à des difficultés. Pour cela le psychomotricien est chargé de la rééducation des difficultés motrices en lien parfois avec des troubles psychologiques. Sa spécificité réside donc dans l'attention et le sens donné aux manifestations corporelles du patient avec son environnement. Le psychomotricien à cette fin, utilise des techniques corporelles, sportives, manuelles. Mais il peut aussi mettre en place des moyens d'expressions qui passent par le jeu, l'expression artistique, l'éducation gestuelle, la relaxation psychomotrice, proposés comme des outils pour la réalisation du projet thérapeutique.

Le projet est toujours individualisé, élaboré avec le patient ou sa famille. Son intention est de conduire le patient à une prise de conscience de son organisation psychomotrice, à une volonté de réduire les dysfonctionnements, psychiques ou physiques, et à un souhait de rétablir les capacités de participation et d'adaptation aux activités de son environnement.

Le(a) psychomotricien(ne) aura en charge des personnes de tous âges de la vie : bébés enfants, adolescents, adultes et personnes âgées, porteurs ou non de handicap, en difficulté relationnelle, scolaire ou sociale.

LE CONCOURS :

*Ce qu'il faut savoir : Parmi tous les concours à dominante scientifique, celui de psychomotricien accueille **le plus de bacheliers non scientifiques (20 %)**. Il est donc très ouvert.*

Les épreuves : Deux épreuves écrites sont à préparer : biologie (2h) et contraction de texte (2h).

*L'épreuve de français : elle peut varier en fonction des centres. Ce peut être, **toujours en deux heures** :*

- *une contraction de texte avec ou sans définitions de mots ;*
- *une contraction de texte et un titre à donner ;*
- *une contraction de texte et une discussion.*

De même certains dans certains centres une épreuve complémentaire d'admission peut être organisée : tests psychotechniques (une heure) ou entretien (15min).

ERGOTHÉRAPEUTES : LES CARACTÉRISTIQUES DE LA PROFESSION

Tout comme le psychomotricien, l'ergothérapeute est reconnu par le Code de la Santé Publique qui considère la profession comme faisant partie des professions d'auxiliaires médicaux. Elle est donc validée par un diplôme d'état. Guylaine Vandal, ergothérapeute présente la profession ainsi.

« L'ergothérapeute est un professionnel de la santé qui intervient dans le cadre des services de réadaptation, d'adaptation et de soutien des personnes en difficultés, ayant des problèmes de fonctionnement dans leur quotidien. C'est donc une profession paramédicale caractérisée par une approche globale et fonctionnelle des situations de handicap.

Son but est de corriger la limitation d'activité ou la restriction de participation à la vie quotidienne que connaissent certaines personnes au moyen de la rééducation et de la réadaptation cela afin de favoriser la réinsertion familiale, sociale, scolaire, professionnelle...

L'ergothérapeute propose pour ce faire des interventions axées sur le recouvrement d'une autonomie optimale afin que la personne puisse intégrer ou réintégrer ses rôles dans son milieu de vie. Le rôle de l'ergothérapeute se situe au niveau des occupations quotidiennes ou habitudes de vie. Il tend à ce que la personne puisse accomplir ses activités ou rôles avec efficacité et satisfaction. L'occupation comprend tout ce qu'une personne fait pour s'occuper, c'est-à-dire pour prendre soin d'elle (soins personnels), se divertir (loisirs) et contribuer à l'édifice social et économique de la collectivité (productivité), (ACE, 1997, p. 38-39).

L'ergothérapeute peut intervenir dans des établissements de soins, dans des structures médico-sociales, ou encore en exercice libéral.

Lors du processus d'intervention, l'ergothérapeute effectue plusieurs démarches. Il analyse le niveau d'autonomie de la personne et les habiletés requises pour effectuer ses occupations, évalue son milieu de vie, apprécie sa capacité de se prendre en charge et d'assumer ses rôles, seule ou avec l'aide de ses proches. L'ergothérapeute est concerné par l'interaction dynamique qui existe entre la personne, l'environnement et l'occupation, et il reconnaît qu'il y aura un impact sur le rendement ou la satisfaction de la personne à effectuer l'occupation si un de ces éléments est altéré. Il perçoit l'individu comme un être global dont l'agir entraîne des expériences qui se révèlent sources d'apprentissages et de changements pour la personne.

Par le biais d'entrevues, de questionnaires, d'outils d'évaluation standardisés et de mises en situations concrètes, l'ergothérapeute obtient des informations au niveau des forces et déficits de la personne et de sa perception d'elle-même dans ses habitudes de vie. Il recueille également des renseignements sur le contexte environnemental dans lequel se déroule la démarche de

réadaptation ou les occupations de la personne. Finalement, il s'enquiert des rôles et tâches particulières de la personne en ce qui a trait aux soins personnels, à l'entretien domestique, aux loisirs, à la famille et au travail.

C'est dans le cadre d'une relation thérapeutique et par l'intermédiaire d'activités normales ou adaptées mais significatives à la personne, ainsi qu'avec l'aide de situations d'enseignement et d'apprentissage, que l'ergothérapeute intervient. Il guide la personne vers l'identification des difficultés qui découlent de la déficience, la récupération optimale de ses capacités fonctionnelles physiques et psychiques, l'adaptation à ses limites et à son potentiel, ainsi que vers le réinvestissement de ses occupations et rôles antérieurs. Cette démarche peut également permettre l'identification des besoins de services de soutien pour assurer le maintien de la personne dans son milieu de vie.

L'intervention en ergothérapie peut aussi impliquer des recommandations au niveau de l'aménagement de la tâche (exemple : modifier la façon de réaliser l'activité, utiliser une orthèse facilitant le mouvement ou une aide technique pour compenser une incapacité) ou de l'environnement (exemple: réduire les barrières architecturales). Ces recommandations ont pour but d'atténuer ou d'éliminer les obstacles, et de rétablir l'équilibre entre l'individu et son environnement humain et non-humain, afin que la personne poursuive ses habitudes de vie de la façon la plus autonome, productive et satisfaisante possible. L'ergothérapeute participe aussi à la réalisation de programmes de promotion, de prévention ou d'enseignement concernant les clientèles à risque de perte d'autonomie. »

Rédigé par : Guylaine Vandal, erg. M.A. Ergothérapeute I.R.D.P.Q. (1998). Source internet.

LE CONCOURS

Trois épreuves écrites sont prévues : physique-biologie (une heure), contraction de texte (une heure) et tests psychotechniques (une heure). Une PAES est requise pour certains instituts.

L'épreuve de français porte essentiellement sur un résumé. Il n'y a pas de questions de définitions, de titre, ou de discussion.